

# **Commune de Vieille-Chapelle - 62136**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 FEVRIER 2013  
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 13 JANVIER 2013**

Séance : 02/ 2013

- 11 conseillers présents
  - Mademoiselle PAGES Evelyne absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur CRANKSHAW Freddy
  - Madame GALLANT Stéphanie absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur DELAYEN Frédéric
  - Monsieur COLAERT Philippe absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur DE JONCKHEERE
  - Monsieur THOUILLET Patrice

L'ordre du jour était le suivant :

- 02 / 2013 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 02 / 2013 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 02 / 2013 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**
- 02 / 2013 / 04- \* - Taxe d'aménagement**
- 02 / 2013 / 05- \* - Demande de subvention pour l'école et la bibliothèque**
- 02 / 2013 / 06- \* - Le Plan Local d'Urbanisme**
- 02 / 2013 / 07- \* - Projet des rythmes scolaires**
- 02 / 2013 / 08- \* - Demande de subvention « Les PEP 62 »**
- 02 / 2013 / 08- \* - Demande de subvention pour voyage scolaire du lycée du bâtiment de LILLERS**
- 02 / 2013 / 09- \* - Compte rendu des réunions aux différents syndicats**
- 02 / 2013 / 10- \* - Questions diverses : Bilan de la bibliothèque**

## **02 / 2013 / 01- \* - Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur DELAYEN Frédéric se propose pour être secrétaire de séance. Il est élu à l'unanimité.

## **02 / 2013 / 02- \* - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

## **02 / 2013 / 03- \* - Compte rendu des délégations du Maire**

- Monsieur le Président indique qu'il a signé les contrats pour le centre aéré de février pour Mademoiselle LIBBRECHT Camille et pour Madame BILLET Florence, ainsi que le contrat de Monsieur MURAWSKI Francis en remplacement de Monsieur WAQUET Hervé en arrêt

maladie.

- Monsieur le Président signale avoir signé les bons de commande suivants :
- Société Jy'net Services pour l'achat d'un four, d'une plaque pour un montant de 3 021 € 65 HT et d'une armoire froide + un congélateur pour un montant de 3 019 € 69 HT,
- Entreprise MANIEZ pour l'acquisition d'un bar réfrigéré (montant de 1 212 € 00 HT), d'une friteuse pour un montant de 3 400 € 00, de tables inox et d'un lave vaisselle pour un montant de 7 108 € 00 HT.
- Entreprise Henri Julien pour l'achat de vaisselles pour un montant de 2 481 € 13 HT,
- Société SOCOLDIS pour l'achat d'une auto-laveuse pour un montant de 4 883 € 97 HT

---

## **02 / 2013 / 04- \* - Taxe d'aménagement**

Monsieur le Président donne lecture des modifications législatives de la taxe d'aménagement (taux de 0,4%). Cette taxe disparaît au profit de la redevance d'archéologie préventive (RAP) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour les constructions individuelles avec un taux identique (0,4%).

Monsieur le Président propose que soient exonérés de la RAP les locaux à usage industriel, les commerces de détails d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>, les locaux d'habitation et d'hébergement. Après délibération, 12 se prononcent pour l'exonération et une abstention.

Monsieur le Président propose également que soient exonérés de la RAP les travaux d'affouillements rendus nécessaires pour la réalisation de travaux agricoles, forestiers ou pour la prévention des risques naturels. Après délibération, 11 sont pour l'exonération et 2 abstentions.

---

## **02 / 2013 / 05- \* - Demande de subvention pour l'école et la bibliothèque**

Monsieur le Président signale qu'il a rencontré des représentants d'Artois Comm et du Conseil Général afin de finaliser les demandes de subventions pour l'école et la bibliothèque.

Pour l'école :

Dépenses (HT)			Recettes (HT)		
		(%)			(%)
- Travaux	428 000 €	82.31%	<u>Subventions demandées</u>		
			- DETR	175 000 €	33.65%
			- FARDA	22 500 €	4.33%
			- Complément FARDA	50 000 €	9.62%
			- Artois Comm	40 000 €	7.69%
			- CAF	50 000 €	9.62%
			- ADEME	10 000 €	1.92%
			- RESERVE Parlementaire	20 000 €	3.85%
			- RESERVE Sénatoriale	20 000 €	3.85%
			<b>Sous-Total</b>	<b>387 500 €</b>	<b>74.52%</b>
			<u>Autofinancement</u>		
			Fonds propres ( 12.50%)	50 000 €	9.62%
			Emprunts (23.07%)	82 500 €	15.87%
			<b>Sous-Total</b>	<b>132 500 €</b>	<b>25.48%</b>
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>520 000 €</b>	<b>100.00%</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>520 000 €</b>	<b>100.00%</b>

Pour le dossier de la bibliothèque :

Dépenses (HT)			Recettes (HT)		
		(%)	<u>Subventions demandées</u>		(%)
- Travaux	120 000 €	82.19%	- DETR	51 100 €	35.00%
			- FARDA	22 500 €	15.41%
			- FARDA Equipement	7 000 €	4.79%
			- Artois Comm	29 200 €	20.00%
- Etudes, Maîtrise d'œuvre Coordination	26 000 €	17.81%	- Artois Comm Equipement	7 000 €	4.79%
			<b>Sous-Total</b>	<b>116 800 €</b>	<b>80.00%</b>
			<u>Autofinancement</u>		
			Fonds propres	29 200 €	20.00%
			Emprunts		
			<b>Sous-Total</b>	<b>29 200 €</b>	<b>20.00%</b>
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>146 000 €</b>	<b>100.00%</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>146 000 €</b>	<b>100.00%</b>

La subvention demandée au conseil général (FARDA) est de 22 500 € (bâtiment HQE, BBC) et concernant les équipements, le FARDA subventionne à 50% :

- le matériel informatique dans une limite de 5 000€
- le mobilier dans une limite de 30 000 €.

Pour Artois comm, le montant de subvention accordé est égal au montant des fonds propres engagés par la commune. Pour l'achat de matériel, les bases sont les mêmes que celles du conseil général.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal d'étudier la possibilité d'inclure la voirie dans un lot VRD. Plusieurs membres signalent qu'en y incluant le lot VDR, le coût de l'architecte sera augmenté et qu'il vaut mieux faire une demande de subvention spécifique à la voirie.

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal qu'il a retenu une liste d'architectes pour lancer la consultation pour une mission de base de maîtrise d'œuvre afin d'obtenir une proposition d'honoraires relative à une tranche ferme jusqu'au permis de construire et une tranche conditionnelle pour la réalisation des travaux. Monsieur le Président signale qu'il va ensuite réunir la commission d'appel d'offre pour étudier les remises de prix des différents architectes contactés.

Après cet exposé Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire les demandes de subvention auprès du Département et d'Artois comm. Les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

#### Bilan annuel de fréquentation de la bibliothèque

ANNEE 2011		ANNEE 2012	
Nb de livres pour enfants	Nb de livres pour adultes	Nb de livres pour enfants	Nb de livres pour adultes
<b>334</b>	<b>438</b>	<b>246</b>	<b>439</b>
Nb de lecteurs enfant	Nb de lecteurs adulte	Nb de lecteurs enfant	Nb de lecteurs adulte
<b>123</b>	<b>170</b>	<b>99</b>	<b>142</b>

Monsieur le Président remercie les membres actifs de la bibliothèque pour leur travail accompli.

## **02 / 2013 / 06- \* - Le Plan Local d'Urbanisme**

Suite à l'enquête publique réalisée par le commissaire enquêteur, une réunion de la commission du PLU a eu lieu le 7 février dernier avec Madame QUESTE du cabinet INGEO. La commission a examiné et émis un avis sur toutes les questions posées par les personnes qui se sont présentées à l'enquête publique. Monsieur le Président propose de voir chaque point afin que chacun puisse émettre un avis et voir s'il n'y a pas de différence avec l'avis émis par la commission. Monsieur le Président propose de prendre contact avec Madame QUESTE pour établir le document définitif et propose de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

---

## **02 / 2013 / 07- \* - Projet des rythmes scolaires**

Monsieur le Président donne à chaque membre du conseil municipal une synthèse sur la réforme des rythmes scolaires à mettre en place à la rentrée 2013 ou 2014. La finalité de cette réforme est une école plus juste et plus exigeante, une amélioration de la réussite scolaire dans le premier degré, une meilleure prise en compte des capacités d'attention des enfants, une semaine scolaire mieux équilibrée : 24 heures de classe sur 9 demi-journées, une pause méridienne de 1 H 30, 5 jours de classe : lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin, journée de 3 H 30 maximum, activités pédagogiques complémentaires, aide aux élèves, méthodologie, activités en lien avec le projet d'école ou le projet éducatif territorial. Ces activités sont organisées en groupes restreints de 36 heures à répartir sur l'année. La collectivité pourra mettre en place des activités sportives, culturelles (théâtre, badminton, tennis, initiation musicale (percussion) initiation à la peinture, connaissance l'art, initiation à l'anglais ou une autre découverte de langue étrangère). Il faut un encadrant qualifié pour 14 enfants de moins de 6 ans et un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans. Madame MOREL signale qu'il faudra entre 4 et 5 encadrants en sachant qu'une enseignante prendra un poste chaque soir, que Mademoiselle LIBBRECHT pourra prendre aussi un groupe. Il faut donc prévoir 2 à 3 intervenants. Il est proposé de faire un appel à candidature pour une plage horaire de 15 h 30 à 16 H 30 chaque jour scolaire pour une activité dans la feuille du mois (trois fois par semaine). Il est également proposé de présenter le projet des rythmes scolaires aux parents lors de la porte ouverte de l'école du samedi 9 mars. La décision de mettre en place ou non dès la rentrée 2013 la modification des rythmes scolaires sera prononcée lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars prochain.

---

## **02 / 2013 / 08- \* - Demande de subvention « Les PEP 62 »**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public indiquant que cette association assiste 2 enfants de la commune de VIEILLE CHAPELLE.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de ne pas participer puisqu'il existe sur Vieille-Chapelle le CCAS qui aide les familles en difficulté. Après délibération, 12 sont contre le versement d'une subvention et une abstention.

---

**02 / 2013 / 08- \* - Demande de subvention pour voyage scolaire du lycée du bâtiment de LILLERS**

Monsieur le Président donne lecture de la lettre du lycée du bâtiment de LILLERS, concernant une demande de participation pour un voyage scolaire au Futuroscope de POITIERS, Monsieur FANDI Quentin étant concerné pour la commune de VIEILLE CHAPELLE. La participation pour les élèves est de 230 €. Après discussion les membres du conseil municipal sont contre le versement d'une participation à un lycée pour ne pas créer un précédent.

---

**02 / 2013 / 09- \* - Compte rendu des réunions aux différents syndicats**

Monsieur le Président signale qu'il n'y a pas eu de réunion de syndicat depuis la dernière réunion.

---

**02 / 2013 / 10- \* - Questions diverses**

**La rue du moulin**

Monsieur le Président signale que la réfection de la rue du Moulin a bien été retenue au programme GRMU décidé par le conseil Général. Les travaux seront donc faits cette année. De plus, il indique avoir reçu l'accord de subvention pour la borduration et assainissement fluvial de la rue du Moulin pour un montant de 80 000 € 00, soit 50% de la dépense de 160 000 € 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 50